

La production porcine présente  
dans l'avenir de l'agriculture

Mémoire présenté  
à la Commission sur l'avenir de l'agriculture  
et de l'agroalimentaire québécois

Par le  
Syndicat des producteurs de porcs  
de la région de Saint-Hyacinthe

Avril 2007

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Le Syndicat des producteurs de porcs de la région de Saint-Hyacinthe .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>La production porcine sur le territoire du syndicat .....</b>	<b>6</b>
<b>Les défis de la production porcine .....</b>	<b>7</b>
<b>La production porcine, une composante de l'avenir de l'agriculture.....</b>	<b>8</b>
Un monde en mouvance.....	8
Des produits de chez nous sur les tablettes .....	10
Des gouvernements engagés .....	11
<b>Conclusion .....</b>	<b>13</b>

## SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE PORCS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

Le territoire couvert par le Syndicat des producteurs de porcs de la région de Saint-Hyacinthe est le même que celui de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe. Il correspond plus ou moins à la Montérégie-Est. Il s'étend de Sorel jusqu'à la frontière américaine. Du côté ouest, il longe la rivière Richelieu de part et d'autre pour la partie Beloeil / Sorel. Du côté est, son territoire englobe les municipalités de Sainte-Christine, Lac Brome et Frelighsburg (voir carte).

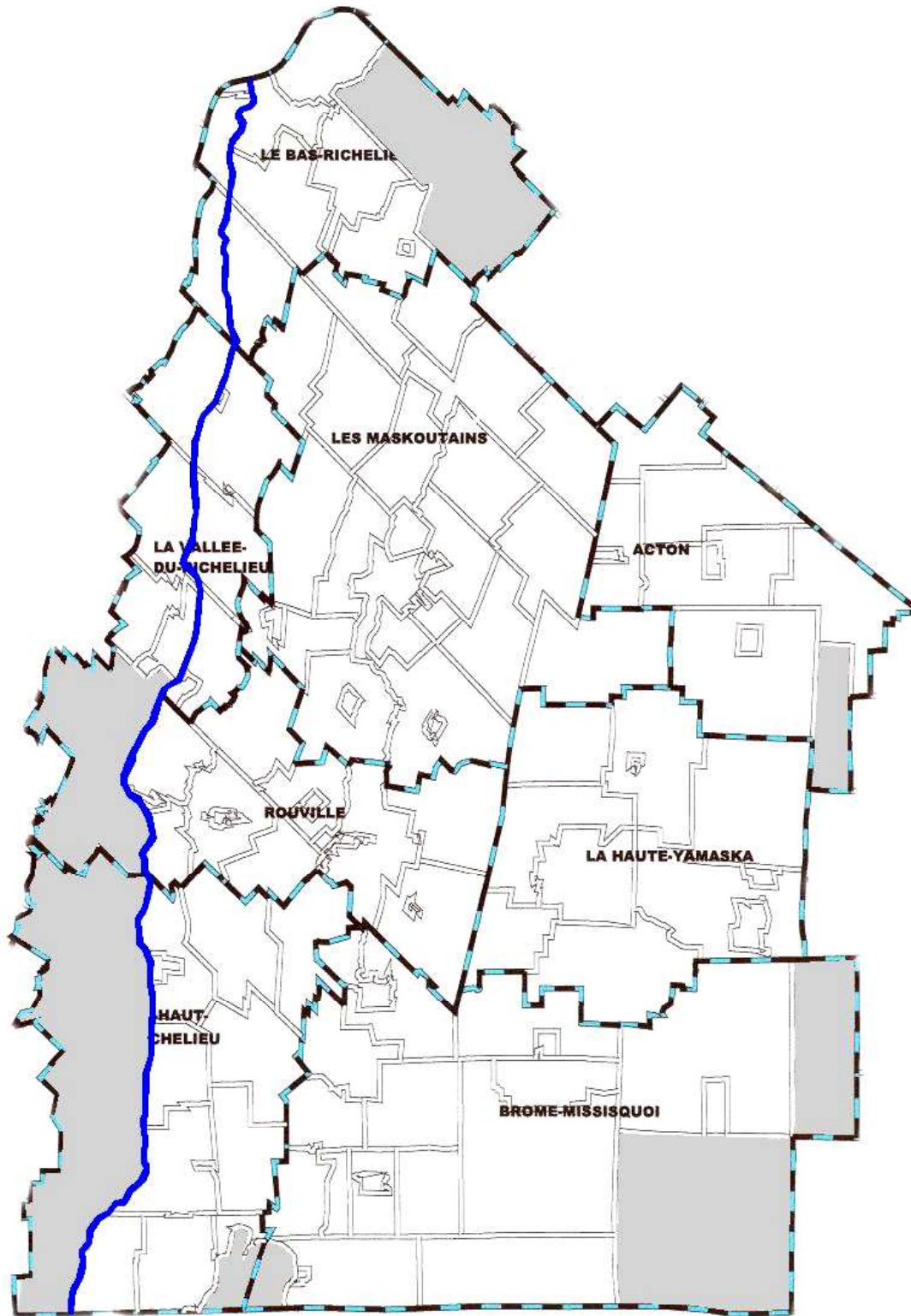
Il est le plus important syndicat des producteurs de porcs du Québec avec ses 680 entreprises porcines et ses 1137 productrices et producteurs de porcs. La production se concentre principalement dans les MRC Les Maskoutains, Acton, Rouville et La Haute-Yamaska. La région de Saint-Hyacinthe produit environ 30 % du porc du Québec.

Tableau 1 : Nombre d'entreprises et d'exploitants par MRC

MRC	Nombre d'entreprises	Nombre d'exploitants
Brome-Missisquoi	53	94
La Haute-Yamaska	84	135
Acton	96	152
Le Bas-Richelieu	24	39
Les Maskoutains	279	484
Rouville	91	153
Le Haut-Richelieu	46	71
La Vallée-du-Richelieu	7	9
<b>Total</b>	<b>680</b>	<b>1137</b>

Source : Liste des producteurs agricoles, UPA, 2007

Le syndicat est actuellement composé de 14 administrateurs. Les présidents des comités naisseurs, finisseurs et reproducteurs sont membres du conseil d'administration. Les comités naisseurs et finisseurs sont composés de huit membres chacun. Le syndicat s'implique activement dans les dossiers de mise en marché des porcs et dans la valorisation de la profession.



Territoire du Syndicat des producteurs de porcs de la région de Saint-Hyacinthe

## **Introduction**

Le Syndicat des producteurs de porcs de la région de Saint-Hyacinthe remercie la Commission du temps qui lui est accordé pour présenter sa vision d'avenir de la production porcine en Montérégie-Est. La vision du syndicat s'inscrit à l'intérieur du mandat de la Commission qui doit identifier les solutions à mettre en œuvre pour relever les défis de la compétitivité et des revenus agricoles, des attentes de la société et de la mise en valeur des potentiels régionaux.

Pour mieux se projeter dans l'avenir, une très brève description de la production porcine sur le territoire du syndicat sera faite. Par la suite, les défis auxquels sont confrontés les productrices et producteurs de porcs de la région de Saint-Hyacinthe seront exposés. Finalement, une vision d'avenir pour assurer un développement durable de la production porcine sera élaborée.

## **La production porcine sur le territoire du syndicat**

Les productrices et les producteurs se divisent en quatre grands groupes soit : naisseurs-pouponnières, naisseurs-finisieurs, finisseurs et reproducteurs. Sur les 680 fermes porcines que compte le syndicat, seulement 11 fermes sont de type reproducteurs comparativement à 140 fermes naisseurs-pouponnières, 204 fermes naisseurs-finisieurs et 325 fermes finisseurs.

Il est important de préciser que le territoire du syndicat couvre huit MRC soit : les MRC Acton, Brome-Missisquoi, Les Maskoutains, La Haute-Yamaska, Rouville, Le Bas-Richelieu, La Vallée-du-Richelieu et Le Haut-Richelieu. Pour cette dernière MRC, seule la partie localisée à l'est de la rivière Richelieu fait partie du territoire du syndicat.

Tableau 2 : Nombre de fermes et d'exploitants par groupe et par MRC

MRC	Total	Fermes / Exploitants			
		Naisseurs-Pouponnières	Naisseurs-Finisieurs	Finisseurs	Reproducteurs
Brome-Missisquoi	53/94	11/20	16/34	25/29	1/1
La Haute-Yamaska	84/135	14/22	33/59	37/54	0/0
Acton	96/152	23/33	24/41	48/75	1/3
Le Bas-Richelieu	24/39	2/4	9/20	13/15	0/0
Les Maskoutains	279/484	60/98	82/163	139/206	7/17
Rouville	91/153	18/31	29/48	42/69	2/5
Le Haut-Richelieu	46/71	12/19	9/14	25/38	0/0
La Vallée-du-Richelieu	7/9	0/0	2/4	5/5	0/0
Syndicat de la région de Saint-Hyacinthe	680/1137	140/277	204/383	325/501	11/26

Source : Liste des producteurs agricoles, UPA, 31 janvier 2007

Les fermes naisseurs-finisieurs sont comparables dans les MRC de Rouville et de La Haute-Yamaska, alors que les fermes finisseurs des MRC Rouville et Acton se comparent. Quatre MRC, soit les MRC La Vallée-du-Richelieu, Le Bas-Richelieu, Le Haut-Richelieu et Brome-Missisquoi, comptent moins de 50 fermes et regroupent 19 % de l'ensemble des fermes sur le territoire du syndicat. Les MRC La Vallée-du-Richelieu et Le Bas-Richelieu sont celles où le nombre d'entreprises porcines est le plus faible avec respectivement sept et 24 fermes. Finalement, les fermes porcines se concentrent à 41 % dans la MRC Les Maskoutains. Celle-ci détient le plus grand nombre de fermes dans tous les groupes.

Les entreprises porcines représentent 15 % de l'ensemble des entreprises agricoles sur le territoire du syndicat. Pour sa part, la région de Saint-Hyacinthe détient 94 % du cheptel porcin de la Montérégie.

## **LES DÉFIS DE LA PRODUCTION PORCINE**

Au cours des dernières années, la production porcine a été aux prises avec plusieurs défis. Nous avons regroupé ceux-ci autour des trois axes du développement durable.

### **L'ENVIRONNEMENT**

Le premier défi est celui de l'environnement. Au cours des dernières années, la production porcine a été confrontée sur deux volets en particulier soit celui de la réglementation environnementale et celui de la protection des ressources. Nous avons, lors des audiences du BAPE sur le développement durable de la production porcine au Québec, démontré que les nombreux changements apportés à la réglementation ont créé un contexte d'incertitude alors que des entreprises porcines sont devenues du jour au lendemain non conformes et ce, sans avoir apporté aucune modification à leur entreprise. Des nouvelles règles sont venues compromettre le développement des entreprises notamment lors de l'application du moratoire. D'autre part, la production porcine s'est responsabilisée en matière de protection de l'environnement. Une première étape a été de réaliser le portrait agroenvironnemental qui a été suivi par l'adoption d'un plan stratégique en agroenvironnement. Des efforts particuliers ont été faits pour sensibiliser, informer et supporter les producteurs porcins à adopter des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Malgré qu'au niveau environnemental la production porcine soit un leader, cette production est vue par plusieurs groupes et individus comme étant problématique au niveau environnemental.

### **SOCIAL**

Les défis en lien avec le volet social sont également nombreux. Malheureusement, malgré les efforts faits en matière environnementale et de cohabitation, l'acceptabilité de la population envers la production porcine demeure très fragile et dans bien des cas, il nous faut constater un échec. L'impact est surtout marqué au niveau de la ferme familiale qui n'a pas toutes les ressources nécessaires, autant financière qu'humaine, pour réaliser leur projet. L'arrivée du processus de consultation publique lors de l'établissement de nouveaux projets porcins n'a pas su atteindre les objectifs visés. Les producteurs porcins sont mis au banc des accusés et malgré que les citoyens soient informés sur les projets, ils revendiquent le droit de dire non à un projet. Dans les municipalités et MRC où l'équilibre entre le cheptel et les superficies cultivées est en déficit d'unités animales, l'acceptabilité au regard de projets porcins est au plus faible. Sur notre territoire nous avons plusieurs malheureux exemples tels que le projet porcine à Richelieu et celui de la réglementation à Saint-Charles-sur-Richelieu.

### **ÉCONOMIQUE**

Le dernier défi est celui du contexte économique. La production porcine mais également toute la filière porcine fait actuellement face à des défis de taille. En effet malgré que le porc québécois soit reconnu comme étant un porc de haute qualité, le consommateur se voit offrir du porc en provenance de l'extérieur. La production porcine étant exportée à 50 %, le contexte mondial influence grandement cette part de marché. Toute la filière porcine doit se repositionner pour demeurer compétitive. Elle doit cibler les points critiques à solutionner, c'est-à-dire ceux qui font une différence marquée dans l'atteinte des résultats.

## **LA PRODUCTION PORCINE, UNE COMPOSANTE DE L'AVENIR DE L'AGRICULTURE**

En région, nous avons décidé de concentrer notre vision autour de trois thèmes soit, la production porcine dans un contexte de mondialisation, l'achat de produits porcins québécois et le rôle des gouvernements.

### **UN MONDE EN MOUVANCE**

Plusieurs éléments au niveau mondial sont venus perturber le développement de la production porcine telle que nous la connaissions depuis les dix dernières années. Parmi ces éléments mentionnons l'arrivée de nouveaux joueurs, plus particulièrement ceux en provenance des États-Unis et de l'Amérique du Sud tel que le Chili, la maladie telle que le circo-virus, la force du dollar canadien, le coût de la main-d'œuvre dans les usines de transformation et, tout dernièrement, la fragilité du secteur de l'abattage. Tous ces facteurs ont amené la production porcine à glisser au troisième rang au niveau mondial dans l'exportation de porcs. Il faut prévoir pour les prochaines années une augmentation du coût de l'alimentation due à la production d'éthanol à base de maïs. Tous ces éléments sont venus fragiliser le modèle québécois en place et ont eu des impacts importants en région.

Au cours des quatre dernières années, la région a perdu 20 % des entreprises porcines (170 fermes) alors que le nombre de producteurs porcins chutait de 14 %. Ces pertes ont été plus marquées au cours des deux dernières années. Les pertes les plus significatives ont été dans le groupe de producteurs reproducteurs avec une perte de 52 % des fermes, suivi par le groupe naisseurs-finisseeurs avec une diminution de 34 % des fermes. Seul le groupe finisseeurs a connu une stabilité au niveau des fermes et une légère augmentation de 8 % des producteurs. La région la plus affectée par cette diminution de production a été la MRC de La Vallée-du-Richelieu avec une perte de 46 % des entreprises porcines et de 40 % des producteurs porcins alors que dans la MRC Le Bas-Richelieu la diminution est la plus faible. Pour les autres MRC, celles-ci ont perdu près de 20 % des entreprises porcines avec une perte moyenne de producteurs porcins de 16 %.

Tableau 3 : Variation du nombre de fermes et d'exploitants entre 2002 et 2006

<b>MRC</b>	<b>Fermes 2002/2006</b>	<b>Exploitants 2002/2006</b>	<b>Variation en % Fermes/exploitants</b>
Brome-Missisquoi	53/65	94/100	18/6
La Haute-Yamaska	84/108	135/168	22/20
Acton	96/123	152/180	22/15
Le Bas-Richelieu	24/26	39/39	8/0
Les Maskoutains	279/342	484/553	18/12
Rouville	91/117	153/185	22/17

Le Haut-Richelieu	46/56	71/85	17/16
La Vallée-du-Richelieu	7/13	9/15	46/40
Syndicat de la région de Saint-Hyacinthe	680/850	1137/1325	20/14

Source : Liste des producteurs agricoles, UPA, 31 décembre 2002 et 31 janvier 2007

Depuis deux ans, le volume de production au Québec est en baisse. Au niveau régional cela s'est traduit par une perte de près de 106 000 porcs entre 2004 et 2005. Malheureusement, les prochaines années risquent de suivre la tendance des dernières années avec une perte de producteurs et de fermes porcines et par conséquent une diminution du nombre de porcs produits.

Il a été clairement démontré qu'une ferme porcine génère 3.2 emplois indirects; c'est donc dire que les conséquences économiques sont importantes en région. Bientôt, les producteurs d'ici devront exporter leurs porcs à l'extérieur de la région pour les abattre. Tous les acteurs de la filière porcine sont concernés par cette situation. Il est donc important de se doter d'une vision du développement futur de la production porcine. Cette vision devra être partagée par l'ensemble des intervenants.

### **Recommandations**

Au niveau des producteurs, ceux-ci doivent travailler à améliorer leur coût de production. Sur les marchés de l'exportation, le coût est un facteur important mais pas le seul. C'est pourquoi tous les intervenants sont interpellés et devront travailler à cet objectif. Trois aspects sont à privilégier soit la nutrition, la bio-sécurité et la qualité de la viande.

Moyens visant à améliorer le coût de production :

- Favoriser le regroupement d'achats;
- Revoir l'alimentation en vérifiant, comparant et évaluant constamment le coût des intrants et de la moulée. Réaliser de la recherche et du développement en génétique afin d'offrir aux producteurs des races répondant le plus adéquatement aux besoins du consommateur;
- Diminuer au maximum le transport des animaux et ce, à tous les niveaux c'est-à-dire entre producteurs et avec les abattoirs;
- Sensibiliser et former les producteurs sur les points spécifiques à améliorer dans son entreprise pour diminuer son coût de production afin de lui permettre de cibler les postes de dépenses les moins performants et de trouver des solutions alternatives moins coûteuses.

Au niveau des transformateurs, ceux-ci doivent être en mesure d'être plus compétitifs sur le marché mondial. En région, tenant compte du volume de porcs produits annuellement, il serait important que soit favorisée l'implantation d'abattoir(s) moderne(s) dans la région où la concentration de production est importante. Ceci permettrait de mettre en marché un porc à un prix compétitif au niveau international.

## **DES PRODUITS DE CHEZ NOUS SUR LES TABLETTES**

Lors du colloque biennal de l'UPA en février dernier, monsieur Denis Tremblay d'Alliance Management Groupe Conseil spécifiait que le consommateur achetait en tenant compte en premier lieu de la qualité et de la salubrité du produit, en deuxième lieu des conséquences sur sa santé et finalement du coût du produit. Le porc québécois est un produit de qualité reconnu mondialement. Les producteurs se sont dotés d'outils afin d'assurer et de garantir aux consommateurs la qualité du produit. Les normes HACCP sont en place depuis plusieurs années et la production porcine s'est dotée d'un système de traçabilité. En région, 97.22 % des entreprises sont reconnues HACCP. Même le volet bien-être des animaux fait partie des préoccupations de la Fédération des producteurs de porcs du Québec. Pour répondre à ces exigences, les producteurs ont dû investir sur leur entreprise, prendre de nouveaux virages mais sans que cela se traduise sur le prix du porc vendu à la ferme.

Malgré une prise en main par les producteurs de porcs pour répondre aux normes exigées par la société québécoise, il est difficile pour le consommateur d'acheter du porc québécois. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. Premièrement, l'étiquetage : le porc vendu dans les tablettes d'épicerie est très peu identifié. Le consommateur ne connaît pas sa provenance. De plus, le rare produit porcin identifié est souvent celui en provenance des États-Unis. Il a été clairement démontré que l'achat de produits québécois avait un impact important au niveau économique et non seulement pour le secteur agricole.

Autre phénomène, et celui-ci n'est pas seulement spécifique aux produits de porcs, est le prix reçu par le producteur versus celui payé par le consommateur. Le prix payé par le consommateur reste relativement stable alors que les producteurs reçoivent un prix bien en dessous du coût de production. C'est donc dire que le profit se fait entre le producteur et le consommateur.

Plusieurs études tendent à démontrer que la concentration présente dans le secteur du détail et de la distribution crée une pression sur les marges des transformateurs et des producteurs. La mouvance du modèle économique et ses conséquences sur les marges ne sont pas sans avoir un impact négatif sur le revenu net des agricultrices et agriculteurs du Québec. Actuellement, le consommateur bénéficie d'un coût du panier d'épicerie le plus bas mais c'est principalement les producteurs agricoles qui lui assurent ce coût si bas. Toutefois, pour pallier à un prix trop faible des marchés, le gouvernement doit soutenir le milieu agricole par divers programmes tels l'assurance-récolte et l'assurance-stabilisation. Ce soutien offert aux producteurs bénéficie à tous les acteurs de la filière ainsi qu'aux consommateurs qui profitent de bas prix pour ces produits agricoles. Le milieu agricole est critiqué pour être subventionné alors que ces subventions profitent largement aux consommateurs. Il est important qu'il y ait une répartition du profit juste et équitable entre tous les acteurs de la filière.

Des correctifs doivent également être apportés au niveau de la distribution. L'absence de réelle compétition en raison du trop faible nombre de joueurs résulte en l'absence de produits québécois sur les tablettes.

### **Recommandations**

Le consommateur doit être capable d'identifier les produits porcins québécois. L'obligation de détenir une section de produits québécois au niveau de la viande permettrait aux consommateurs de retrouver facilement ces produits. De plus, les distributeurs et détaillants devraient être obligés d'offrir à leur clientèle des produits porcins provenant du Québec en tout temps; si cela n'est pas possible, le gouvernement devrait mettre en place des incitatifs ( ex. : crédits d'impôts).

Les entreprises de transformation et de distribution doivent démontrer une transparence au niveau de leur marge de profit et ce régulièrement (trimestriellement)

Le gouvernement doit offrir les outils nécessaires à l'établissement d'un prix juste et équitable entre tous les intervenants de la filière.

### **DES GOUVERNEMENTS ENGAGÉS**

L'actuelle crise en production porcine met en jeu plus de 6 600 emplois directs et indirects, ce qui représente pour le gouvernement un manque à gagner d'environ 52 M\$. L'actuelle crise vise toute la filière porcine et on doit être en mesure d'assurer la rentabilité de celle-ci. Il est temps que la population prenne conscience que la production porcine est un secteur économiquement rentable et qu'elle est porteuse d'économies. Il serait temps que l'on cesse de voir la production porcine comme étant supportée par l'économie alors que dans les faits c'est le contraire.

Les producteurs de la région sont prêts à relever les défis qui assureront un développement durable de la production porcine. Toutefois, nous sommes conscients que cela ne pourrait être possible sans l'aide des gouvernements tant du niveau provincial que fédéral.

L'agriculture ne peut pas être comparée à un autre secteur d'activités. Premièrement, elle est dépendante des conditions climatiques. Deuxièmement, elle est nécessaire à la survie même de l'humanité. L'homme ne peut pas survivre sans manger et cela est vrai pour tous les peuples du monde. C'est pourquoi plusieurs pays soutiennent leur agriculture. Le gouvernement du Québec a reconnu l'importance de son agriculture et a mis en place divers moyens pour la soutenir. L'assurance-récolte, l'assurance-stabilisation, des programmes d'aide à l'amélioration des pratiques tels que Prime-vert sont quelques moyens mis à la disposition des producteurs agricoles pour soutenir et développer l'agriculture québécoise. Nous croyons que ceux-ci doivent être maintenus.

Il existe également des programmes d'aide au niveau fédéral. Ceux-ci doivent être en mesure d'offrir les mêmes avantages que ceux des autres pays. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les États-Unis avec lesquels nous réalisons la grande majorité de nos exportations. La mise en place d'un «Farm Bill canadien» apparaît une nécessité pour la survie de l'agriculture canadienne. Il revient au gouvernement québécois, soutenu par les intervenants agroalimentaires, de revendiquer ce programme auprès du gouvernement canadien.

**Recommandations**

Le gouvernement québécois :

- doit maintenir son aide auprès de l'agriculture afin de faire face aux aléas de la température et des marchés. Il doit également s'assurer que les programmes canadiens répondent aux besoins du milieu agricole et lui permettre d'être compétitif au niveau mondial;
- doit informer la population sur les rôles économiques et sociaux de l'agriculture, notamment que la production porcine supporte l'économie et non l'inverse.

## **Conclusion**

Les productrices et les producteurs de porcs ont su relever de nombreux défis au cours des dernières années. Toutefois, ceux à venir sont immenses et vont nécessiter le soutien de la population, des acteurs de la filière et du gouvernement.

La qualité de la viande porcine est le résultat des nombreux outils dont se sont dotés les productrices et les producteurs pour faire face aux exigences environnementales, de salubrité, de bien-être des animaux que les consommateurs et le gouvernement ont demandées.

Pour le Syndicat des producteurs de porcs de la région de Saint-Hyacinthe, trois axes sont principalement à considérer pour l'avenir de la production porcine.

Au niveau mondial, les producteurs doivent travailler à améliorer leur coût de production. Ils attendent un soutien qui les aidera à atteindre leurs objectifs visant à :

- Favoriser le regroupement d'achats;
- Réaliser de la recherche et du développement en génétique afin d'offrir aux producteurs des races répondant le plus adéquatement aux besoins du consommateur;
- Diminuer au maximum le transport des animaux et ce, à tous les niveaux, c'est-à-dire entre producteurs et avec les abattoirs et finalement;
- Sensibiliser et former les producteurs sur les points spécifiques à améliorer dans son entreprise pour diminuer leur coût de production.

Au niveau des transformateurs, ceux-ci doivent être en mesure d'être plus compétitifs sur le marché mondial. En région, tenant compte du volume de porcs produits annuellement, il serait important que soit favorisée l'implantation d'abattoir(s) moderne(s) dans la région où la concentration de production est importante. Ceci permettrait de mettre en marché un porc à un prix compétitif au niveau international.

L'offre de produits québécois sur les tablettes d'épicerie doit être augmentée et ce, afin d'accroître l'accessibilité des consommateurs à ces produits. Le consommateur doit être capable d'identifier les produits porcins québécois. L'obligation de détenir une section de produits québécois au niveau de la viande permettrait aux consommateurs de retrouver facilement ces produits. De plus, les distributeurs et détaillants devraient être obligés d'offrir à leur clientèle des produits porcins provenant du Québec en tout temps et être transparents dans la marge de profit. Le gouvernement doit offrir les outils nécessaires à l'établissement d'un prix juste et équitable entre tous les intervenants de la filière.

Finalement, le gouvernement doit demeurer engagé envers la production porcine. Pour ce faire, il doit maintenir son aide auprès de l'agriculture afin de faire face aux aléas de la température et des marchés. Il doit également s'assurer que les programmes canadiens répondent aux besoins du milieu agricole et lui permettre d'être compétitif au niveau mondial. Le gouvernement est responsable également de l'information offerte au public, il doit s'assurer que la population connaît les rôles économiques et sociaux de la production porcine.

Nous sommes persuadés que les axes identifiés peuvent faire une différence dans l'avenir de la production porcine. Nous espérons que ceux-ci seront considérés lors de la rédaction du rapport de la Commission.